

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 17 (1879)  
**Heft:** 29

**Artikel:** Quelques enseignes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185284>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Cet aveu, pour tout autre, aurait été peut-être fort cruel; mais la Sœur : « Dieu fut toujours mon maître. Qu'il dispose de moi, s'il lui plaît, aujourd'hui; Tous nos jours sont comptés et ma vie est à lui... »

Sur un lit, en rentrant, on plaça la malade, Ce fut une autre Sœur, sa digne camarade, Qui lui donna des soins, quand elle reposa. La plaie était profonde, on la cautérisa. Pauvre femme!... Un long mois, sans proférer de plainte, Elle souffrit... Et puis mourut comme une sainte! Les enfants assistaient, en pleurs, à son chevet; Elle, en leur souriant, à leur bonheur rêvait. Ce fut pour eux qu'elle eut la dernière parole, Et son dernier regard se tourna vers l'école... Deux jours après, on mit ce vers sur son tombeau : « Morte pour protéger les enfants du hameau. »

Elle avait le visage pâle,  
Ses yeux reflétaient la candeur;  
Ses dents brillaient comme l'opale  
Et rien n'égalait leur blancheur.  
Sous sa coiffure virginal,  
C'était un ange de douceur,  
Et d'une bonté sans égale,  
Les enfants l'appelaient : « Ma Sœur!... »

J. POISLE-DESGRANGES.

#### Quelques enseignes.

M. Blavignac, de Genève, architecte et archéologue distingué, que notre modeste feuille a eu l'honneur de compter au nombre de ses collaborateurs pendant plusieurs années, a publié chez MM. Grosset et Trembley une histoire des enseignes excessivement curieuse, à laquelle nous nous permettons de faire quelques emprunts.

Toute enseigne, depuis celle de l'hôtel de premier ordre jusqu'à celle de l'estaminet le plus infime, est le reflet d'une pensée. Aussi l'étude de cet objet est-elle une source de renseignements les plus divers.

Aux siècles passés, les bons mots étaient de mode dans les enseignes. Il y aurait un volume à faire sur les inscriptions drôlatiques. Nous nous contenterons, avec notre auteur, d'en enregistrer quelquesunes.

Le Lion d'Or donnait généralement lieu au cabellour : « Au lit on dort ». En face de la pancarte : *On loge à pied et à cheval*, les aubergistes mettaient :

Tout passant peut ici s'ébattre,  
Qu'il ait deux pieds, qu'il en ait quatre.

Un cabaretier de Mont, village de la Côte, qui se vantait d'avoir trouvé une véritable merveille avec son enseigne : *Au cœur de la Côte*, un de ses concurrents de Tartegnins répondit en plaçant au-dessus de sa porte le superlatif suivant : *Au rognon de la Côte*.

En 1869, dit M. Blavignac, il s'est passé à Einsiedeln, dans le canton de Schwytz, le fait que voici. Un cabaret de cette localité portait l'enseigne : *A la Mère de Dieu*. Or, comme le tenancier cumule l'état de boucher, les habitants avaient pris la singulière habitude de l'appeler : *le boucher de la Mère de Dieu*, de quoi les magistrats s'offusquant, ont donné l'ordre de faire fermer l'établissement.

Depuis la fameuse comète de 1811, bien des

hôtelgeries ont pris cet astre pour enseigne, et Blavignac a copié ces vers au-dessous de l'une d'elles :

Ceuss' qui dize que le vin fait du mal  
Cet encor de fier-z-animal!

Un hôtelier ayant pris pour enseigne : *A la bonne grive*, un rival qui vint se placer près de lui, fit écrire au-dessus de son oiseau :

A la bonne grive,  
L'autre n'est qu'un merle

*Au temps perdu* était représenté par un nègre qui se savonne; *Aux contents* a été pris par un tavernier qui ne voulait pas dire trop crûment à ses clients qu'il ne vendait point à crédit.

Blavignac a consacré un chapitre spécial aux cafés et aux restaurants; il nous apprend que Genève vit apparaître le premier vendeur de café à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et qu'en suite d'une décision du Conseil, en 1701, quatre cafés furent ouverts à la Cité, à Saint-Gervais, à Bel-Air et au Molard.

Voici encore quelques curieuses inscriptions puisées à d'autres sources :

Un cordonnier avait pour enseigne un tableau représentant un passant étendant la main droite sur une paire de chaussures neuves, tandis que sa main gauche essayait de s'emparer d'une oie grasse qui fuyait sous la table. Au-dessous, on lisait : *Si tu prends les souliers, laisse au moins là mon oie* (la monnoie).

Un marchand de vin facétieux établi vis-à-vis du cimetière du *Père-Lachaise*, à Paris, avait mis sur son enseigne : *Ici on est mieux qu'en face*. La police fit effacer cette inscription.

Un tailleur, qui prétendait être un des plus habiles de son métier, avait fait peindre au-dessus de sa porte une paire de ciseaux armés de deux ailes déployées, et fait écrire au bas : *Aux ciseaux volants*. « Voilà, dit un plaisant, ce que l'on peut appeler une enseigne parlante. »

L'enseigne d'un savetier représentait un lion furieux s'acharnant sur une botte qu'il voulait mettre en pièces. Au-dessous resplendissait cette fière légende : *Tu la déchireras, mais tu ne la découdras pas!!!*

Citons pour terminer cette idée originale, mais peu républicaine, d'un marchand de tabac qui avait inscrit sur sa devanture ces trois mots :

*Liberté. — Egalité. — Fraternité.*

Une énorme blague à tabac était peinte au-dessous de chacun de ces mots, et l'enseigne portait pour légende : *Aux trois blagues*.

Le Congrès scolaire qui vient d'avoir lieu à Lausanne a présenté un caractère exceptionnel de sérieux et de cordialité; il a été remarquable par la richesse et l'ordre de ses discussions. Des magistrats, des hommes qui ont un nom dans la science ou dans l'enseignement y ont pris part de concert avec les instituteurs primaires. Les sentiments les plus élevés ont été exprimés dans les banquets; rarement on a vu une tribune occupée par des orateurs aussi nombreux et aussi distingués. Le Congrès